



FNEC FP-FO

FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA CULTURE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE - **FORCE OUVRIERE**

Section départementale de l'Isère

Grenoble, le 7 décembre 2010

BONHOMME Pascal

Secrétaire Départemental de la FNEC-FP-FO

Aux Conseillers Régionaux de la Région Rhône Alpes

Objet : le lycée Mounier

Mademoiselle, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller,

Le 19 novembre, Monsieur le Président de la Région a fait connaître ses dernières décisions au sujet du Lycée Mounier :

- Rentrée 2011 : plus de classes de seconde (aujourd'hui, il en accepterait quelques unes) et plus de classes de BTS
- Rentrée 2012 : plus de classes de première
- Rentrée 2013 : lycée Mounier vidé...

...alors qu'aucune raison de sécurité ne l'impose comme le prouve la décision de M. Queyranne de conserver, sur site, les élèves de première et de terminale ainsi que des personnels.

Les fédérations syndicales, FNEC FP-FO, FSU, SE-UNSA, SUD, SGEN-CFDT, les représentants des parents et des élèves de Mounier, le collectif ont condamné cette décision de démanteler le Lycée Mounier dès septembre 2011. Ils ont demandé, pour que le dialogue ne soit pas rompu, que la rentrée 2011 soit préparée normalement, en accueillant toutes les secondes, tous les BTS, tous les élèves, tous les personnels.

.../...

Mademoiselle, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller,

Les 15, 16 et 17 décembre vous serez en réunion plénière. Vous pouvez adopter une résolution qui satisferait les revendications légitimes de tous les personnels, des parents d'élèves et des élèves :

- **Rentrée 2011 : maintien sur place de tous les personnels et de tous les élèves**
- **Rentrée 2011 : maintien sur place de tous les niveaux (*Secondes, Premières, Terminales, BTS..*) et de toutes les filières (*Technologique, scientifique, littéraire...*)**
- **Rentrée 2011 : aucune délocalisation, aucun démantèlement du lycée Mounier**
- **Le lycée d'enseignement général et technologique Mounier ne doit pas fermer**
- **Sécurisation et reconstruction sur le site actuel**

Mademoiselle, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller,

En adoptant une telle délibération, vous contribueriez à ramener la sérénité parmi les personnels et les parents, pour le plus grand profit des élèves et du service public et permettraient au Lycée Mounier de vivre une rentrée 2011 normale avec toutes ses filières, tous ses niveaux et tous ses personnels

Veuillez agréer, Mademoiselle, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, mes salutations distinguées.

Pascal Bonhomme

